

Regroupement citoyen Mobilisation gaz de schiste de Saint-Marc-sur-Richelieu



Présentation - 3 juin 2014
BAPE – enjeux de l'industrie du gaz de schiste

Présentateurs : Pierre Batellier, Marc Bouisset et Michel Pichet pour le Regroupement

Plan de la présentation

- 1. Des questionnements et des constats majeurs de 2010 témoignant de l'expertise citoyenne et qui gardent leur pertinence en 2014
- 2. Un angle d'approche des études adapté pour cerner les enjeux au niveau de notre communauté / municipalité ?
- 3. Un exemple d'éclairage local des enjeux : la perspective actualisée de St-Marc-sur-Richelieu
 - Un projet déconnecté de la dynamique territoriale
 - Impacts sur le développement socio-économique endogène
 - La dynamique sociale et la (non) acceptabilité sociale
- Bilan et recommandations

1) Des questionnements et des constats majeurs de 2010 **témoignant de l'expertise citoyenne** et qui gardent leur pertinence en 2014 (1)

- Un grave déficit d'information, de transparence et de consultation des citoyens.
- Un projet lancé en l'absence de cadre réglementaire et de gouvernance adéquats
- L'obligation de l'intensité et de la densité des activités pour réaliser les incontournables économies d'échelle en font un projet de grande échelle
- Des territoires québécois qui diffèrent des autres régions nord-américaines de développement du GDS par leur sensibilité
- Un projet industriel dans des zones non destinées aux usages industriels, faisant fi de l'aménagement et de la gestion du territoire.

Reconnaissance tardive de l'intensivité de l'industrie du gaz de schiste (GDS)

- Des éléments importants sont clarifiés dans le Plan de travail du comité de l'ÉES en 2012 seulement.
 - En p. 46, Le Comité souligne « **la modification partielle ou totale dans les usages et fonctions du territoire** » et **la modification de la « cohérence territoriale »**.
 - Le Comité de l'ÉES insiste sur « **les enjeux inédits compte tenu de la localisation des gisements et de leur mode d'exploitation** » de même que les « **problématiques d'acceptabilité sociale** » qui sont associées au développement de la filière du gaz de schiste.



Des questionnements et des constats majeurs de 2010 témoignant de l'expertise citoyenne et qui gardent leur pertinence en 2014 (2)

- Des nuisances lourdes et cumulatives sur l'environnement direct, subies par les populations riveraines.
- Un partage injuste des impacts directs et des retombées locales positives en termes d'investissements et emplois peu évidentes.
- **Des retombées nationales relativement faibles pour le Québec au regard des sacrifices locaux demandés.**
 - **Pertinence large non démontrée**
 - **Absence de démonstration des bénéfices nets pour la société québécoise**

2) Un angle d'approche des études adapté pour cerner les enjeux au niveau de notre communauté / municipalité et du Québec ?

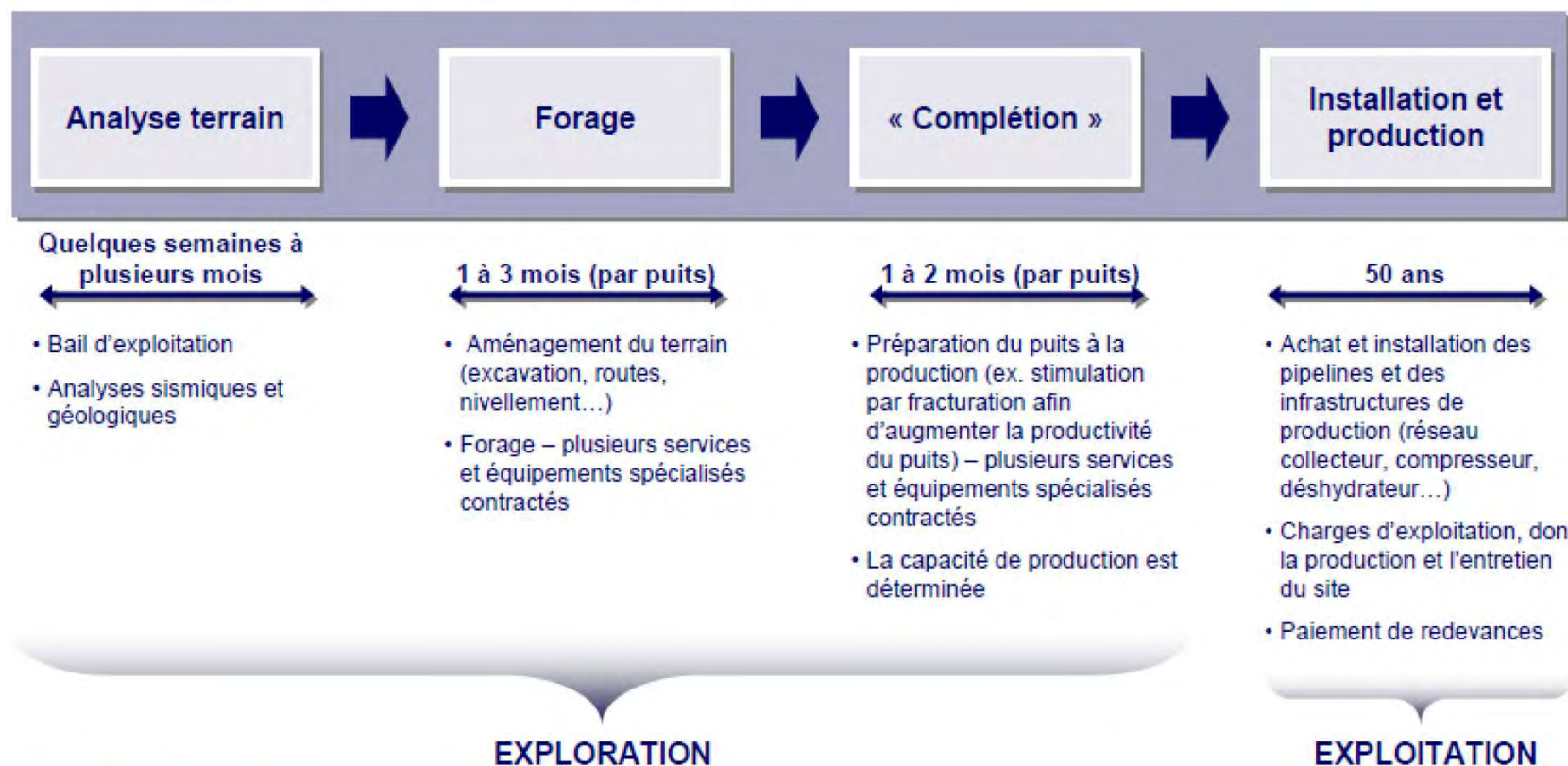
- Approche des travaux de l'ÉES « puits par puits » (projet-type)
- Pas de comparaison sérieuse avec les autres options énergétiques pertinentes dans un contexte québécois.
- **Une bonne vision des projets dans l'espace et dans le temps ?**

Flous demeurant sur « l'exploration »

- Multiplicité de définitions des phases à unifier / clarifier (glossaire officiel ?)
- Un vocabulaire minier inadapté au contexte gazier
 - Le Comité de l'ÉES explique que la phase dite « d'exploration » **correspond en réalité à une étape de pré-production**, avec la mise en place des infrastructures d'extraction, ce qui permet d'en saisir toute l'importance.
- **La phase exploratoire sans limite dans le temps ?**
 - En 2025, serons-nous encore en exploration pour chaque nouveau puits foré / « projet en pré-production » ?
- **Pas de « petite exploration » du fait de la nécessité d'économies d'échelles.**

Un processus de production faisant appel à un large éventail de fournisseurs

- La production de gaz naturel est un processus à plusieurs étapes, chacune d'elles faisant appel à un éventail de fournisseurs
- La viabilité économique n'est prouvée qu'à la « complétion » du puits
 - Le taux de succès se situe à 50 % dans les premières années



Sources : APGQ; revue de littérature; analyse SECOR

Projet « temporaire »...

- **Multitude d'activités au-delà du forage et de la fracturation** – perturbations pouvant s'étaler sur plusieurs mois pour chaque site (6 à 18 mois) et plusieurs années pour chaque région concernée.
- La phase de **gestion post-fermeture** - différente de la fermeture - n'est pas prise en compte dans les analyses présentées à l'ÉES.

UN CONTEXTE D'INCERTITUDES SUR LA DURÉE

Projet Saint-Marc – Activités

- Activités d'exploration pour la recherche de gaz naturel :
 - Forage du puits : le forage durera environ 10 jours et nécessitera l'installation par EMCL d'une foreuse et du matériel connexe.
 - Analyse des données : après le forage du puits, l'équipement de forage sera retiré des lieux et le chantier demeurera inactif pendant environ deux mois, le temps que EMCL procède à l'analyse des données recueillies durant l'opération de forage.
 - Complétion du puits : EMCL perforera le puits et en stimulera les fissures. Pour stimuler les fissures, EMCL devra installer divers équipements de pompage et aura besoin de l'eau pour fissurer le puits correctement.
 - Mise à l'essai du puits : une fois l'équipement retiré du site, EMCL fera l'essai du puits. L'essai durera environ deux à trois mois, selon l'analyse des données.
 - Répétition : les étapes mentionnées ci-dessus (perforation, stimulation des fissures et mise à l'essai) seront répétées plusieurs fois au gré des essais réalisés par EMCL sur les autres zones du puits de forage.
 - Abandon du puits : la concession sera remise en état dans l'éventualité où le projet serait déclaré « non viable ».
 - Remise en état des lieux : une fois le puits fermé et les travaux achevés, EMCL remettra les lieux dans leur état initial comme indiqué dans le rapport Golder daté de mars 2010.



...incertitude permanente









- ... Même si les projets gaziers sur le territoire seraient « temporaires », **l'incertitude demeurerait permanente sur l'ensemble du territoire** du fait :
 - Des **droits / claims** octroyés (obligation de travaux répartis sur un large territoire)
 - Du **caractère intensif et mobile de cette industrie** qui, étant donné le rythme d'épuisement des puits, devra forer constamment de nouveaux puits et trouver de nouveaux emplacements.
- Aussi certains **impacts socio-économiques** (stress, tensions sociales, coûts d'opportunité, etc.) sont **continus / permanents**

Évaluation de l'empreinte territoriale sur une communauté ?

- Ne pas se limiter à une individualisation des projets
- Nombre d'impacts et d'effets sont liés spécifiquement à l'accumulation de ces projets et de leurs **impacts cumulatifs / synergiques / antagonistes**
 - Nos infrastructures et notre tolérance potentielle aux nuisances brisent ou s'arrêtent à un certain niveau seuil critique d'intensité (opérationnelle, spatiale et temporelle) de développement .
- **Pertinence de l'échelle d'étude** (« projet-type » ou « milieu type ») ?



Légende de la carte

-  Gazoduc - emprise actuelle (tracé approximatif)
-  Site de forage - gaz de schiste  Autres développements potentiels
-  Gazoducs de raccordement des puits de gaz de schiste
-  Forage horizontal pour la fracturation hydraulique
-  Routes nouvelles pour accéder aux puits de gaz de schiste
-  Principales voies d'acheminement-évacuation de la machinerie, eau, produits chimiques
-  Habitations (maisons ou cabanes existantes)

Carte : RCMGDS. Batellier 2011



Le fardeau de l'évaluation des impacts cumulatifs à l'échelle d'une communauté aux citoyens ?



3) La perspective locale de St-Marc-sur-Richelieu

- Un projet déconnecté de la dynamique territoriale
- Des impacts sur le développement socio-économique endogène
- La dynamique sociale
- La (non) acceptabilité sociale

La dynamique territoriale

- Le **développement local** se base principalement sur :
 - Tourisme (hôtellerie et restauration), acériculture / agriculture, artisanat et services de proximité.
 - Absence de zone industrielle
 - Faible taux de chômage autour de 3 %
- **L'identité du village** s'est construite sur :
 - Le patrimoine et l'agriculture.
 - La qualité de vie locale : caractère champêtre non industriel.
- → **traduction en projets et initiatives locales portées souvent par les citoyens.**



Le tournesol, emblème de la
municipalité

Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu

Terre fertiles, fermes prospères, érablières et auberges champêtre réputées ont fait la renommée de Saint-Marc-sur-Richelieu, dont la vocation agricole a toujours été dominante.

Taxes municipales

Saint-Marc en images

Calendrier des événements

- « Terres fertiles, fermes prospères, érablières et auberges champêtres réputées ont fait la renommée de Saint-Marc-sur-Richelieu, dont la vocation agricole a toujours été dominante »

<http://ville.saint-marc-sur-richelieu.qc.ca/>

Initiatives et efforts et locaux - exemples...

- Préservation des territoires agricoles : « sans agriculture, pas de nourriture » / efforts des individus et agriculteurs (CPTAQ).
- Campagne de réduction de la consommation d'eau et sensibilisation aux enjeux de l'eau. Travail en coopération avec les autres partenaires pour améliorer la qualité de l'eau du Richelieu.
- Démarches en vue de l'adoption d'une politique environnementale pour la Municipalité.
- Embellissement de la ville (*Trois fleurons selon l'Association des plus beaux villages du Québec*).
- Réduction du trafic routier sur le bord de l'eau et dans le village.
- Démarche de promotion de la qualité de vie et des commerces locaux en vue d'accroître l'attractivité touristique.
- **Le GDS s'inscrit en porte-à-faux de ces gestes.**

Interaction très négative sur le développement endogène du territoire

- Conflits d'usage (**infrastructures, approvisionnement en eau, main d'œuvre**, etc.)
- Activités agricoles, récréo-touristiques, services de proximité, etc. pouvant subir des pertes importantes de clientèle, de revenus, d'attractivité, des difficultés d'opérations, etc.
- Effets sur la **valeur mobilière des maisons et terrains**
- Pertes d'opportunités futures... qui investira dans ce genre de projets si nous passons en milieu (semi-)industriel ?
- **Si ces impacts ont été mieux identifiés via l'ÉES, ils n'ont souvent pas été véritablement évalués !**

Secteurs très sensibles à l'environnement et à la qualité de vie

- Érablières
- Vergers traditionnels – auto-cueillette
- Écuries : très forte sensibilité des chevaux à l'environnement
- Apiculture
- Bed & Breakfast, gîtes, restaurants de prestige
- Dépanneurs et artisans qui vivent en partie des centaines de touristes, cyclistes et automobilistes de la fin de semaine qui viennent apprécier notre municipalité rurale
- Services de proximité (ex : garderie en milieu familial)

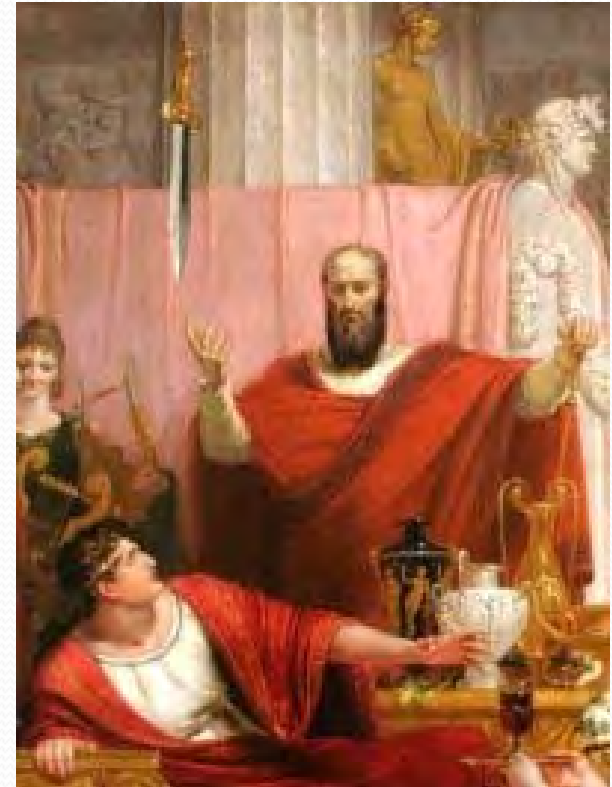
Dynamique sociale

- **Stress et investissements lourds des citoyens** mis devant le fait accompli et obligés de réagir et de s'organiser la plupart du temps dans l'urgence.
- **Tensions** parmi les membres de notre communauté dans un processus d'information et de consultation défaillant, confrontant des visions du territoire et du développement économique parfois antagonistes.
- Avant-goût très désagréable des tensions potentielles, de la **capacité de fracture sociale et d'effritement du tissu social** que pourrait causer un tel projet gazier.

Dynamique sociale

– des impacts même sans projet réalisé

- Stress citoyen
- Méfiance
- Perte du sentiment de quiétude
- Sentiment d'invasion et de perte de contrôle (*claims*/permis exploration)
- Modification des modes de vie et remise en question voire report de projets personnels et professionnels
- Pression sur les biens immobiliers directement ressentie dans les rangs les plus sous pression.



L'Épée de Damoclès -
Richard Westall, 1812.

Absence d'acceptabilité sociale (1)

Alors que l'ensemble de Saint-Marc-sur-Richelieu reste « claimé » par la compagnie australienne Molopo,

- Une majorité de citoyens ne se reconnaissent pas et n'adhèrent pas à ce projet de développement gazier.
- Perte de confiance majeure et un manque d'intérêt et d'appui local pour le projet gazier.
- Non légitimité des permis octroyés au nom d'une Loi anachronique (ancienne Loi sur les Mines) et sans information ni consultation préalable :
 - Non résignation au « fait accompli » des citoyens



Échelles LOCALE & RÉGIONALE
Ex: campagne 50 000 lettres



St-Marc-sur-Richelieu Campagne de signature de lettres de « refus d'accès au territoire »

portée du geste individuel
dépasse largement celle d'une
simple signature de pétition

Près de 1200 citoyens majeurs
de St-Marc sur Richelieu ont
signé cette lettre, soit environ
**75% de ceux-ci, avec un taux
d'appui de 93%** et moins de
trente refus explicites.

Absence d'acceptabilité sociale (2)

- De nombreux citoyens se sont organisés et mobilisés sur cette question et sont prêts de nouveau à s'opposer à l'éventuelle venue de l'industrie.
- A Saint-Marc-sur-Richelieu comme dans la plupart des municipalités voisines, les nouveaux élus municipaux se sont déclarés non favorables à cette industrie...
- Pour beaucoup de citoyens, le projet de gaz de schiste est déjà enterré et sa réactivation locale les prendrait par surprise.
- **Selon nous, il est impossible d'envisager le retour de l'industrie sans conflit social majeur – externalité / risque à prendre en considération dans l'analyse.**

BILAN (1)

Le Regroupement citoyen « Mobilisation gaz de schiste » de Saint-Marc-sur-Richelieu ne perçoit aucun intérêt (ni environnemental, ni économique, ni social) au projet de développement gazier dans la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, comme dans l'ensemble du territoire du Québec.

BILAN (2)


- Les activités d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste :
 - ne pourront être qu'intensives (pour assurer une certaine rentabilité financière)
 - transformeront le paysage agricole de la région
 - restreindront le déploiement actuel de son économie (développement endogène)
 - entraîneront des conséquences négatives sur la qualité de l'eau, de l'air, le tissu social et sur la santé des gens;
 - engendreront des risques majeurs, à long terme et à grande échelle.
- Certaines questions clefs - notamment liées aux externalités locales - sont restées en suspens ou ont fait l'objet de réponses insatisfaisantes

Recommandations (1)

- La **poursuite du moratoire** sur toute activité d'exploration et d'exploitation du gaz de schiste, nonobstant les permis d'exploration déjà accordés aux compagnies.
- Une **révocation des permis (*claims*)** considérés comme largement illégitimes par la population locale.
- La **poursuite d'une évaluation des enjeux aux échelles les plus pertinentes au regard des impacts et des enjeux** et tenant compte de la dynamique sociale qui s'est développée au cours des quatre dernières années et qui, dans le cas de Saint-Marc-sur-Richelieu comme dans nombre d'autres municipalités se traduit par une absence d'acceptabilité sociale du projet.

Recommandations (2)

- **Une étude de la filière du gaz de schiste au regard des filières dites « alternatives »** : comparaison des coûts, rendements, risques, impacts et avantages – et ce à moyen et long terme. Une telle étude est nécessaire pour décider de la pertinence et de la désirabilité du projet de gaz de schiste.
- **Le support au développement d'un système d'énergies alternatives, post-pétrole.** Le Québec doit mettre à profit l'avantage de son hydro-électricité pour devenir un leader de l'alternative.



Merci à tou(te)s les citoyennes
et citoyens - impliqués dans
cette formidable mobilisation
citoyenne et partageant leur
expertise citoyenne !